

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-2831

présenté par

M. Charles de Courson et M. Clément

-----

**ARTICLE 41**

À l'alinéa 1, après le mot :

« publics »,

insérer les mots :

« , à l'exception des membres du Gouvernement, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Par opposition à l'amendement n°2829, l'objet de cet amendement est de préciser que les membres du Gouvernement sont explicitement exclus de la réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics.